

DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

6, rue Charles Biennier

BP 2353

69215 LYON CEDEX 02

<http://douane.gouv.fr/>

Tél. : [09 70 27 27 00](tel:0970272700); Fax : [04 78 42 88 39](tel:0478428839)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 4 octobre 2017

La douane de Lyon intercepte plus de 32 kg de khat

Le 2 octobre 2017, les douaniers ont intercepté dans le fret postal plus de 32 kg de khat, un produit classé comme stupéfiant, destiné à un individu résidant à Lyon.

Le khat, présent sous forme de tiges et de feuilles vertes séchées, était conditionné dans deux colis ouverts par les douaniers lors d'une opération de contrôle dans un Centre de tri postal de la région parisienne. Une livraison surveillée du colis est alors mise en place dans la foulée par les douaniers lyonnais, à l'adresse du destinataire où un flagrant délit peut être constaté.

Les feuilles de khat proviennent d'un arbuste cultivé en Afrique de l'Est et au Yémen. Elles contiennent plusieurs alcaloïdes dont les principes actifs sont proches de ceux des amphétamines.

L'individu sera jugé en comparution immédiate le 4 octobre 2017 devant le tribunal de grande instance de Lyon.

Contacts presse :

- Brice Hummel, Direction régionale des douanes de Lyon : Tél. [09 70 27 27 79](tel:0970272779)
- Nadège Bridon, Direction régionale des douanes de Lyon : Tél. [09 70 27 27 88](tel:0970272788)